Un outil d'évaluation

Profil environnemental régional de Picardie

Les profils environnementaux régionaux dont sont aujourd'hui dotées toutes les régions permettent d'acquérir rapidement mais de façon exhaustive une vision de tous les enjeux et priorités relatifs à l'environnement de chaque région.

Le profil environnemental régional de Picardie vient d'être actualisé. Il est tout d'abord une source d'information pour le grand public, qui y trouvera présentées de manière synthétique la description et les données de bases sur des thèmes aussi variés que la biodiversité, les paysages, l'eau, les sols, l'air, le bruit, les risques naturels et technologiques, les déchets, l'énergie, les déplacements, l'adaptation au changement climatique ou l'éduction à l'environnement.

Le profil environnemental régional est également un outil précieux pour de nombreux porteurs de projet, qui y verront un document d'alerte déclinant les enjeux et orientations régionales à l'échelle des territoires. Il leur permettra de cibler efficacement le contenu des études d'impact indispensables à l'intégration environnementale de leur projet ; mais, bien entendu, il ne saurait se substituer à celles-ci.
Document de référence pour les orientations de l'État sur l'environnement, il constitue un affichage clair du cadre de travail de l'autorité environnementale pour l'évaluation des plans programmes ou projets.

Enfin, doté de nombreux indicateurs sur l'environnement et le développement durable, le profil environnemental régional a l'ambition de constituer à terme un vérifable observatoire régional de l'environnement, mis à jour en continu sur le site Internet de la DREAL Picardie qui facilitera l'accès à l'information pour chacun.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

PICARDIE
LA RÉGION

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie
SGCGE/GC
www.picardie-developpement-durable.gouv.fr

La Picardie, des atouts et des faiblesses

La Picardie constitue un ensemble de territoires à dominante rurale. Ses paysages variés (agricoles, forestiers, urbains, maritimes...) et son patrimoine diversifié sont une richesse, support de l'activité humaine.

La Picardie bénéficie de savoir-faire avérés dans le domaine industriel. Son attractivité repose également sur un réseau d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires développé qui place ses principales villes à moins d'une heure et demie de Paris ou de Bruxelles et, via le TGV, à moins de quatre heures de Lyon ou de Strasbourg.

Elle est toutefois, concernant l'environnement, marquée par sa dépendance énergétique, par certains risques naturels, notamment sur le littoral, ainsi que par une biodiversité fragile.

Intégration environnementale

Dans une perspective de développement durable, ces caractéristiques engagent à concilier préservation des ressources naturelles, économie d'espace et développement économique, en particulier sur des espaces à forts enjeux comme le sud Picard, les grandes vallées ou le littoral, en tenant compte de projets structurants tels que le canal Seine-Nord Europe. Sans oublier que la prévention et la gestion des risques (environnementaux, technologiques...) nécessitent une vigilance constante de l'État.

Les enjeux transversaux

Promouvoir la gestion économe des espaces et des ressources

- Inciter les acteurs à une gestion économe et rationnelle de l'espace notamment agricole
- Densifier l'urbanisation en cohérence avec les modes de transport durables (transports collectifs, modes doux)
- Lutter contre les pollutions diffuses dans l'eau et dans l'air
- Réduire la production de déchets (notamment par la prévention)
- Mieux gérer les ressources énergétiques (fossiles et/ou non renouvelables)
- Préserver le patrimoine du sol (ressources fossiles, qualités pédologiques)
- Promouvoir les énergies renouvelables

Préserver et restaurer les patrimoines naturels et paysagers

- Préserver la nature ordinaire et remarquable
- Atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau
- Conserver et se réapproprier les patrimoines paysagers identitaires tout en permettant leur évolution

Garantir la sécurité et la santé publique

- Limiter l'exposition des populations et réduire la vulnérabilité des activités humaines aux risques naturels et technologiques
- Optimiser l'organisation de la réponse aux crises environnementales et sanitaires
- Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Prévenir les nuisances sonores et l'exposition au bruit

Répondre aux défis du développement durable picard, d'adaptation et de lutte contre le changement climatique

- Inciter et accompagner le changement des comportements individuels et collectifs à court terme
- Favoriser la participation citoyenne
- Préserver et restaurer le patrimoine naturel remarquable et quotidien
- Anticiper et lutter contre les conséquences aggravantes du changement climatique sur les risques, les ressources et les patrimoines

Les enjeux thématiques

La perte de la biodiversité

A ENRAYER, par un développement équilibré, durable, concerté, respectueux et cohérent du territoire

- Préserver et restaurer le patrimoine naturel remarquable et quotidien
- Améliorer la connaissance, protéger les patrimoines marin et littoral et faire cohabiter les activités maritimes et littorales par le développement durable

L'identité paysagère, architecturale et culturelle de la Picardie

GARANTIR sa conservation, son développement et sa réappropriation par les acteurs locaux

- Limiter l'étalement urbain et favoriser une gestion économe de l'espace, avec la préservation des terres agricoles et des espaces naturels
- Respecter les motifs paysagers remarquables tout en permettant leur évolution
- Faire se réapproprier le patrimoine culturel, historique et paysager picard et poursuivre sa mise en valeur
- Poursuivre la mise en valeur du littoral (développement accueil du public) et la préservation des paysages (reconversion de certains sites)

Le bon état des ressources avec les conséquences aggravantes du changement climatique

ATTEINDRE et CONSERVER, pour les enjeux sanitaires, de biodiversité et de patrimoine et notamment par la gestion intégrée

- Préserver et restaurer le patrimoine naturel remarquable et quotidien
- Favoriser la reconquête des milieux aquatiques et restaurer les fonctionnalités de la trame bleue

Les déchets

REDUIRE A LA SOURCE et mieux VALORISER pour la gestion plus durable des matières premières et la santé

- Réduire à la source les déchets et mieux les valoriser, lutter contre les pollutions

Gestion économe et durable des ressources du sol et du sous-sol

ENRAYER le rythme de consommation des espaces agricoles et naturels, conserver les ressources agronomiques à long terme

- Enrayer le rythme de consommation des espaces agricoles et naturels
- Conserver les ressources agronomiques à long terme
- Limiter l'exposition des populations aux risques sanitaires et aux pollutions sur l'environnement

La qualité de l'air

AMÉLIORER SA QUALITÉ (air intérieur et extérieur) pour la protection de la santé et la lutte contre les gaz à effet de serre, par la réduction des émissions et de l'exposition des personnes

- Contribuer à un développement du territoire, plus respectueux de la qualité de l'air
- Développer la surveillance et la prévention pour la qualité de l'air intérieur

Le bruit

PREVENIR LES NUISANCES pour la santé et le cadre de vie

- Prévenir les nuisances sonores et limiter l'exposition au bruit

L'exposition aux risques et la protection des biens et des personnes

ANTICIPER et REDUIRE, prendre en compte les conséquences aggravantes possibles du changement climatique

- Anticiper et réduire l'exposition aux risques naturels
- Prévenir et limiter les risques technologiques par la maîtrise des aléas et des périmètres concernés

Énergies et gaz à effet de serre

MAÎTRISER, voire réduire la consommation d'énergie, notamment d'origine fossile, non renouvelable et émettrice de GES

- Développer une gestion plus économe des ressources énergétiques

Le développement durable picard

POURSUIVRE selon les spécificités locales pour la maîtrise des risques, la réduction des pollutions et nuisances, la conservation des patrimoines et des ressources

- Impulser et promouvoir les «bonnes pratiques» dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des activités, de la gestion des espaces picards
- Accompagner le changement de comportements individuels et collectifs

Les causes et conséquences du changement climatique

REDUIRE les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les effets du changement climatique

- Assurer les conditions de vie durables pour les Picards
- Accompagner un système productif innovant et décarboné
- Préserver et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales
- Assurer une mobilisation collective et positive

L'évolution de la société vers un développement plus soutenable

Favoriser la PARTICIPATION DU PUBLIC, contribuer à la RESPONSABILISATION des acteurs à tout niveau (individuel, collectif, professionnel) et à la modification de leurs pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé

- Contribuer à une meilleure représentation du monde civil dans les instances décisionnelles sur les thèmes de l'environnement d'une part et du développement durable d'autre part dans le territoire régional
- Développer les outils d'accompagnement aux changements (au-delà de la sensibilisation, aller vers l'engagement et l'action)

Les enjeux territoriaux

Picardie maritime / littoral picard

Gestion concertée et globale du littoral permettant la préservation des patrimoines naturels des paysages et des ressources aquatiques, mais aussi des autres activités telles que l'agriculture, la chasse, la pêche, le tourisme, l'industrie et ce avec le souci permanent d'assurer la protection des biens et des personnes.

Vallée de la Somme

Pression urbaine, prévention des inondations, gestion intégrée, tourisme...

Coordonner le potentiel de développement du canal Seine-Nord Europe

Inscrire le canal dans les projets de territoires locaux.

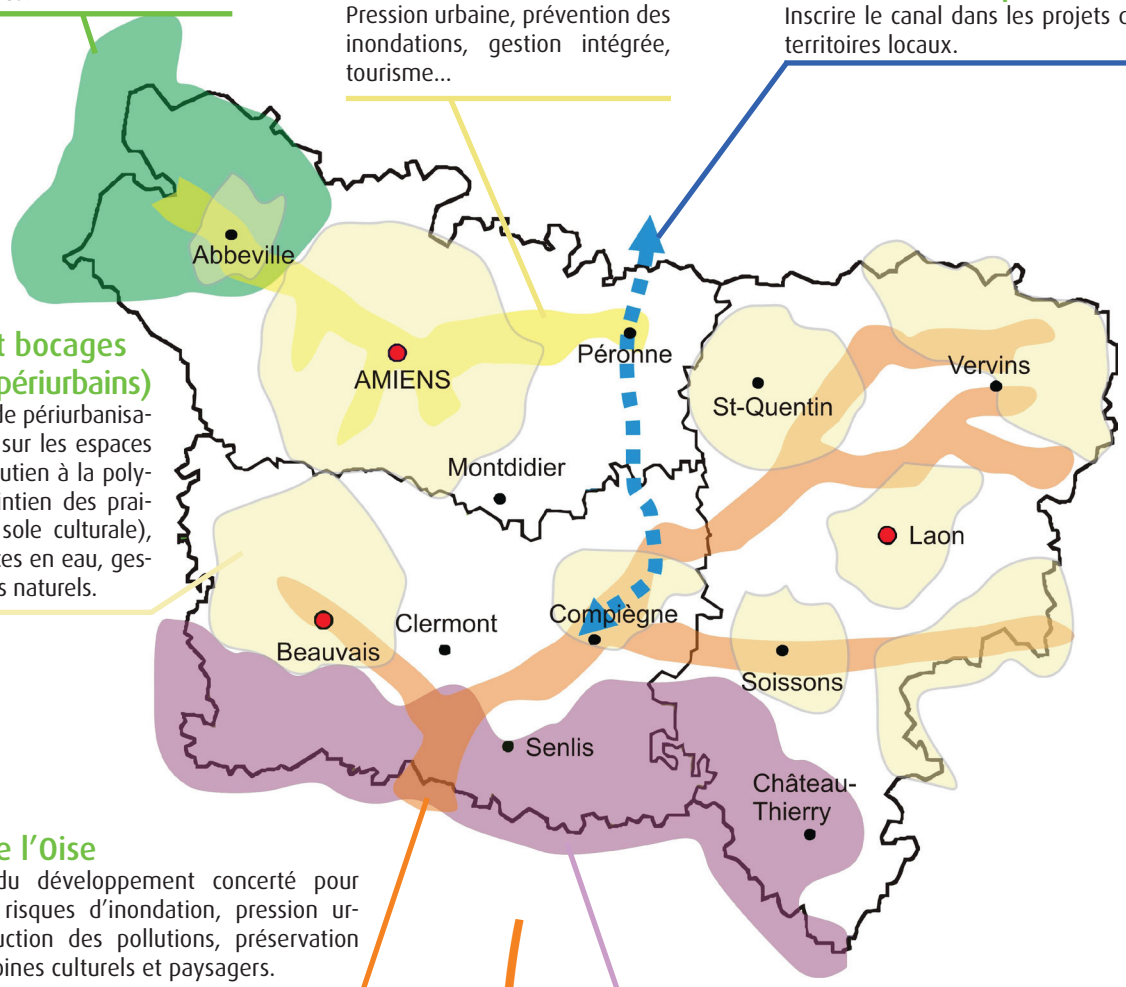

Plateaux ruraux et bocages (espaces ruraux et périurbains)

Nouveaux phénomènes de périurbanisation, avec pression forte sur les espaces agricoles et bocagers (soutien à la polyculture et l'élevage, maintien des prairies, structuration de la sole culturale), préservation des ressources en eau, gestion concertée des risques naturels.

Vallée de l'Oise

Poursuite du développement concerté pour limiter les risques d'inondation, pression urbaine, réduction des pollutions, préservation des patrimoines culturels et paysagers.

Aménager durablement le sud Picard

Pression urbaine, protection des paysages, réduction des impacts transports (infrastructures et déplacements), restauration des trames vertes (fragmentation, nature en ville), maintien de l'activité agricole.

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Picardie
56, rue Jules Barni - 80040 Amiens cedex 1
Tél. 33 (0)3 22 82 25 00
Fax. 33 (0)3 22 91 73 77

Document conçu initialement par Enviroscop - Mise à jour : DREAL Picardie - Edition : Décembre 2012